

L'Agence de l'eau signe un accord de rÃ©silience en LozÃ¨re

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
April 2024

Le 26 mars, ValÃ©ry Morard, directeur gÃ©nÃ©ral adjoint de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne a signÃ© en prÃ©sence de Philippe Castanet, prÃ©fet de la LozÃ¨re, un accord de rÃ©silience apportant prÃ's de 750 000 euros d'aides aux territoires engagÃ©s. L'accord englobe la communautÃ© de communes du Haut-Allier, le syndicat des eaux de la Clamouse et les communes de Langogne, du Cheylard-l'Ã‰vêque et de Bel-Air-Val d'Ance afin de poursuivre l'accompagnement des territoires face au manque d'eau.

LancÃ©s en mars 2023, ces accords s'inscrivent dans le plan de rÃ©silience Loire-Bretagne 2023-2024, un plan qui dÃ©cline sur le bassin la trajectoire nationale de sobriÃ©tÃ© portÃ©e par le plan eau du gouvernement. Ils permettent aux collectivitÃ©s en difficultÃ© sur l'eau potable de se regrouper pour structurer leur action et leur fonctionnement afin de garantir la disponibilitÃ© de la ressource sur leurs territoires et atteindre les objectifs de rÃ©duction des prÃ©tÃ©vements prÃ©vus dans le plan eau (une baisse de 10 % pour tous les usages, dont les usages domestiques). Ces accords de rÃ©silience s'accompagnent de financements renforcÃ©s. En contrepartie, les collectivitÃ©s bÃ©nÃ©ficiaires prennent des engagements de bonne gestion de l'eau : Ã©tude pour prÃ©parer le transfert de la compÃ©tence Ã l'intercommunalitÃ© (au plus tard en 2026) ; Ã©tude de leur patrimoine pour mieux prÃ©voir les investissements futurs ; analyse des possibilitÃ©s d'Ã©volution du prix de l'eau permettant un amortissement progressif des Ã©quipements et ainsi leur renouvellement ; rÃ©flexion et mise en place d'une tarification de l'eau non dÃ©gressive.

Loire-Bretagne